

LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE



Le Drapeau

Le drapeau associe les couleurs de Paris (bleu et rouge) et la couleur du roi (blanc). Il est adopté comme emblème national en 1794. Au cours du XIXe siècle, le drapeau tricolore des démocrates s'oppose au drapeau blanc des monarchistes. Actuellement, lors de cérémonies officielles, il est souvent associé au drapeau européen.



Liberté, Égalité, Fraternité

La devise " Liberté, Égalité, Fraternité " est un héritage du siècle des Lumières. Elle est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française mais elle ne s'impose définitivement que sous la IIIe République. La devise résume les valeurs de la République.



Le 14 juillet

Bien que généralement associé à la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, c'est la fête de la Fédération (14 juillet 1790) qui est commémorée en France depuis plus d'un siècle. La prise de la Bastille est une première victoire du peuple de Paris contre un symbole de l'Ancien Régime. Le 14 juillet est fête nationale depuis 1880. Cette date est l'occasion de défilés militaires, de feux d'artifices et de bals populaires.



Marianne

Marianne incarne la République Française. Elle est coiffée d'un bonnet phrygien, symbole de liberté car il était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome dans l'Antiquité. Sous la IIIe République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies.



La Marseillaise

A l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle est écrite par Rouget de Lisle en 1792 comme le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Ce chant est repris par les soldats marseillais. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795.